



CONCERTATION PRÉALABLE

UN PORT DE PLAISANCE SUR LE CANAL DE MEAUX À CHALIFERT



Une nouvelle entrée de ville
pour **Coupvray** et le **Val d'Europe**





Thierry CERRI
Maire de Coupvray
1^{er} Vice-Président
de Val Europe Agglomération



Philippe DESCROUET
Maire de Serris
Président de Val d'Europe Agglomération
Président d'EPAFRANCE

La commune de Coupvray dispose d'un important patrimoine historique avec en particulier le Château des Rohan et la Maison Natale de Louis Braille. Sa situation, dans un écrin de verdure exceptionnel avec une omniprésence de l'eau au travers de son canal, de son ru et de ses plans d'eau, lui confère naturellement une vocation touristique.

Dans la perspective de valoriser ses atouts et de renforcer son potentiel touristique, la commune de Coupvray a engagé un projet de création de port de plaisance sur le canal de Meaux à Chalifert, intégré dans un nouveau quartier d'habitation. Ce projet, largement soutenu par les Voies Navigables de France (VNF), s'inscrit dans une démarche de « slow-tourisme » en contrepoint du tourisme de masse qui caractérise le secteur du Val d'Europe.

Val d'Europe Agglomération est étroitement associée à ce projet, notamment pour la nécessaire mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Avant de s'engager plus en avant dans la réalisation proprement dite, nous avons souhaité organiser une concertation préalable des habitants, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

C'est l'objet de ce tract qui retrace les principales caractéristiques du projet, la prise en compte environnementale, les modalités de mise en œuvre et une information sur le dispositif de concertation.

Bonne lecture !



LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

OFFRIR AUX CROISIÉRISTES UNE NOUVELLE ÉTAPE DE PLAISANCE FLUVIALE entre la Seine et le Rhin et plus particulièrement entre Paris et les caves de Champagne : le port de Coupvray pourra accueillir deux « Péniches-Hôtels ».

RÉPONDRE À UNE DEMANDE IMPORTANTE DE STATIONNEMENT DE BATEAUX DE PLAISANCE sur cette section de la Marne : il est prévu la création d'une centaine d'anneaux.

AMBITIONNER POUR LA RÉALISATION ET LA GESTION DU PORT - équipement public propriété de la ville - **UNE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE** : l'obtention du label « Pavillon Bleu » sera exigée du futur gestionnaire.

DÉVELOPPER AUTOUR DU PORT UN NOUVEAU QUARTIER D'HABITATION DIVERSIFIÉ : en mixant de l'habitat individuel et collectif, des commerces et des services. Il permettra l'émergence d'une véritable vie de quartier. Il profitera des équipements tout proches (école, piscine, sport, etc.), et par sa qualité architecturale et paysagère, contribuera à l'attractivité et au rayonnement du Port de plaisance. Ses performances écologiques (le label « Passivhaus » notamment est requis pour la totalité des opérations) en feront une opération exemplaire au plan du développement durable.



QUARTIER NORD

AU NORD DE LA ROUTE DE LESCHES

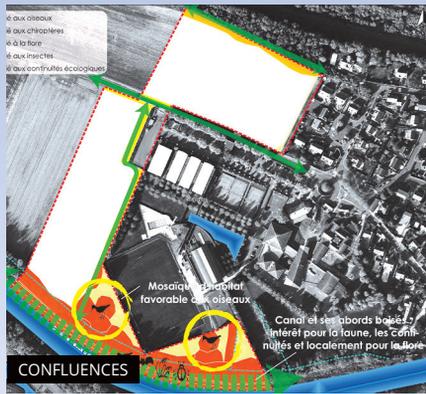
Le promoteur AXONE Promotion
développera 48 maisons individuelles et
18 logements collectifs sociaux.



VISUALISEZ
LE FILM
D'ANIMATION DE
PRÉSENTATION
DU PROJET



youtu.be/SUN0Q5sPcrl



Les terres de
déblais seront
évacuées par
la voie fluviale.

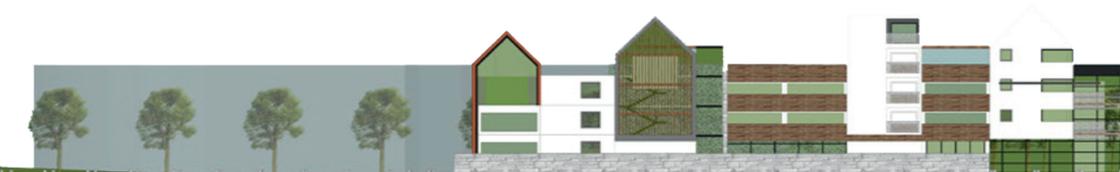


ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

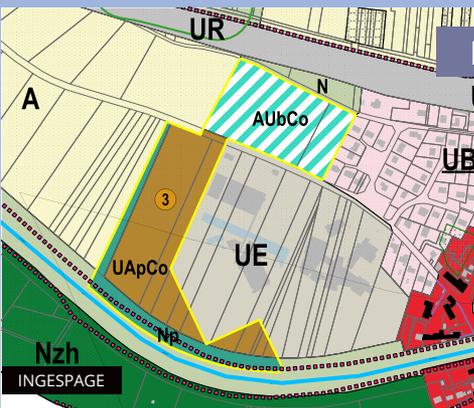
Le nouveau quartier sera fortement végétalisé et structuré par de beaux espaces de déambulation : quais, piazzetta, mail planté reliant l'école, « tour de ville ». Il offrira d'importantes capacités de stationnement public aérien : environ 70 places coté Port, d'usage quotidien et 70 places supplémentaires au Nord de la RD, d'usage exceptionnel.

LES PRINCIPALES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES :

- L'insertion paysagère du projet en entrée de ville de Coupvray et la transition entre les espaces agricoles et urbains.
- La prise en compte des continuités écologiques Nord-Sud et Est-Ouest le long du canal de Meaux à Chalifert et la prise en compte de la biodiversité existante et des continuités locales. En particulier les enjeux liés aux chauves-souris avec une réflexion sur l'éclairage et la création d'une trame noire. L'éclairage sera conçu pour préserver aux abords du Canal cette « trame noire ». Une « rive écologique » végétalisée en bordure Ouest du projet permettra à la fois de recréer des habitats dégradés, d'assurer une continuité Nord-Sud et de ménager une transition paysagère entre espaces agricoles et urbains.
- L'évolution du trafic routier, fluvial et des déplacements en lien avec la création de ce nouveau quartier et du Port de Plaisance : le carrefour d'entrée sur la route de Lesches a été dimensionné sur la base d'une étude « trafic » spécifique.
- La gestion des eaux pluviales : un jardin d'eau, une noue à ciel ouvert, ainsi qu'un bassin participeront à la fois à l'agrément du quartier et à la gestion des eaux pluviales.



LES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE



MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLUI, pour que les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement et le zonage permettent la réalisation du Port et de son quartier.

CRÉATION D'UNE « ZONE PUP » (Projet Urbain Partenarial), pour assurer le financement par les promoteurs des équipements publics nécessaires (réseaux, voirie, mini crèche, etc.).

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC pour la gestion du Port à une société spécialisée.

PLANNING PRÉVISIONNEL

● COURANT 2021

Autorisations environnementales et d'urbanisme, y compris permis de construire.

● FIN 2021 - DÉBUT 2022

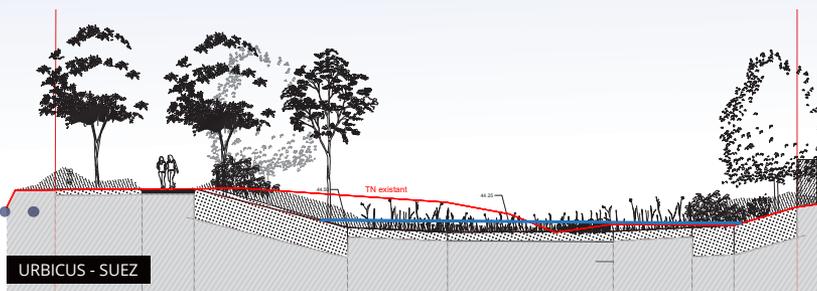
Démarrage des travaux du Port, de viabilisation et des projets immobiliers.

● 2023

Fin des travaux Voiries et Réseaux Divers.

● 2024

Fin des travaux immobiliers et équipements publics.



LA CONCERTATION

LA CONCERTATION SE DÉROULERA DU 23 OCTOBRE AU 23 NOVEMBRE 2020.

La distribution de ce document dans votre boîte à lettres à partir du 23 octobre en constitue le point de départ.

POUR EN SAVOIR PLUS

RENDEZ-VOUS SUR INTERNET.

Consulter le DOSSIER complet de présentation de l'opération et en annexes, les documents et études ayant jalonné nos réflexions jusqu'à ce jour, sur coupvray.fr ou sur valdeuropeagglo.fr

VISIONNER UN FILM D'ANIMATION 3D DU PROJET.

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE DE COUPVRAY OU AU SIÈGE DE VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION aux heures d'ouverture pour consulter les panneaux d'exposition. Des registres d'observations seront mis à votre disposition jusqu'au 23 novembre.

PARTICIPEZ



En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la réunion publique se fera sous forme d'une **visio-conférence en direct**, en vous connectant sur la page Facebook de Val d'Europe Agglomération : le **vendredi 6 novembre** de **18h30 à 20h00**.

Vous pouvez faire part de vos observations et questionnements, jusqu'au 23 novembre, sur la boîte mail dédiée :
ConcertationPortCoupvray@vdeagglo.fr

Les élus, services partenaires, promoteurs, bureaux d'études et maîtres d'œuvre, tous mobilisés sur cette opération, y participeront et répondront à vos questions.



Mairie de Coupvray
Place de la Mairie • 77700 Coupvray
01 64 63 43 00
coupvray.fr



Château de Chessy
BP 40 • 77701 Marne-la-Vallée cedex 04
01 60 43 80 80
contact@vdeagglo.fr • valdeuropeagglo.fr

